

Ancienne décharge sur la commune des ECHELLES (73)

Diagnostic environnemental et Plan de Gestion

Surveillance des eaux souterraines

Mission de maîtrise d'œuvre pour la gestion des terrassements dans la zone de décharge dans le cadre des travaux d'aménagement

Client



Société d'Aménagement de la Savoie

Site : Base de loisirs des Echelles (73)

Activité du site :

Ancienne décharge communale brute

Surface du site : 14 ha

Date de réalisation : 2011-2015

Montant de la mission : 68 400 € HT

Montant des travaux : 820 000 € HT



Vue d'ensemble du site



Investigations



Contexte

Le Syndicat Intercommunal des Sports (SIDS) envisage un projet d'aménagement d'une base de loisirs. Il délègue l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage à la **SAS**.

Le site retenu est une ancienne décharge brute communale.

Un diagnostic initial et un plan de gestion ont été réalisés sur la partie du terrain ayant accueilli une décharge brute communale. Suite à l'intervention de la DREAL, la SAS a consulté la société **INGEOS** pour répondre aux observations et aux demandes de compléments pour la caractérisation du passif environnemental et pour la définition d'un plan de gestion en cohérence avec le projet d'aménagement.

La DREAL préconise la mise en œuvre des mesures de gestion du plan de gestion lors de la réalisation des travaux d'aménagement de la base de loisirs. **INGEOS** est missionné pour la maîtrise d'œuvre de la gestion des terres excavées.

Missions INGEOS

Etudes environnementales préalables à la requalification du site :

- Synthèse historique des activités,
- Réalisation de sondages, prélèvements et analyses échantillons,
- Plan de gestion selon NFX 31-620 et définition des objectifs de dépollution en fonction des usages envisagés.
- Suivi des eaux souterraines et superficielles.
- Maîtrise d'œuvre de la gestion et de la réutilisation des terres excavées

Spécificités de la mission

- Décharge brute communale située en bordure du Guiers, et sur une nappe alluvionnaire libre située entre 0,8 et 2 m de profondeur.
- Intervention au cours d'un projet d'aménagement déjà engagé,
- Historique complexe entre les passifs d'un ancien site industriel et une décharge brute communale,
- Une forte vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles,
- Plan de gestion prenant en compte le projet d'aménagement de la base de loisirs.
- Réutilisation des déchets inertes dans les remblais du projet d'aménagement, avec des mesures constructives spécifiques.



Guiers